



Mise à jour n° 46 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**2006 06 15**

**8<sup>e</sup> mise à jour du Tome I – Conception routière**

**Pages liminaires**

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Données de catalogage		Faux titre et Données de catalogage	
Faux titre et Dépôt légal		Faux titre et Dépôt légal	
Modification et information	Déc. 2004	Modification et information	Janv. 2006
Table des matières v et vi		Table des matières v et vi	
Notes générales 1 et 2, 5 à 7	Déc. 2003 Juin 2005	Notes générales 1 et 2, 5 à 7	Déc. 2003 Juin 2005 Déc. 2005

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
6	1 à 12	93 09 15 98 09 15 2001 04 15 2004 04 30	1 à 12	2001 04 15 2006 06 15	Actualisation de la table des matières et de la liste des figures.  Modifications apportées à la section 6.3.3 « Dévers » et corrections d'erreurs dans certains tableaux.
	15 à 20	93 09 15 2001 04 15	15 à 20	2001 04 15 2006 06 15	Modifications apportées aux sections 6.4.3 « Voies auxiliaires pour véhicules lents » et 6.4.4 « Voies auxiliaires pour dépassement ».
7	1 et 2	2003 04 15	1 et 2	2006 06 15	Actualisation de la table des matières et de la liste des figures.
	19 à 23	2003 04 15	19 à 26	2003 04 15 2006 06 15	Déplacement de la section 7.5 « Distance de visibilité d'anticipation » et ajout de la section 7.4.3 « Passage pour véhicules hors route (VHR) ».
8	1 à 4	2003 04 15	1 à 4	2006 06 15	Actualisation de la table des matières et de la liste des tableaux.
	33 à 39	2003 04 15	33 à 40	2006 06 15	Modifications des sections 8.10 « Passages à niveau » et 8.15 « Bibliographie ».
11	i à iii	2005 06 15	i à iii	2006 06 15	Actualisation de la table des matières et de la liste des figures.
	DN 007 et DN 008	2005 06 15	DN 007 et DN 008	2005 06 15 2006 06 15	Correction apportée au DN 007.
	DN 011 et DN 012	2005 06 15	DN 011 et DN 012	2005 06 15 2006 06 15	Ajout d'une note au DN 012.
	DN 017 et DN 018	2005 06 15	DN 017 et DN 018	2006 06 15 2005 06 15	Correction apportée au DN 017.

Mise à jour n° 46 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2006 06 15

8<sup>e</sup> mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
13	1 et 2	2003 04 15	i et ii	2006 06 15	Actualisation de la table des matières et de la liste des figures et des tableaux.
	3 à 20	2003 04 15	1 à 18	2006 06 15	<p>Actualisation du chapitre, avec spécification du contenu normatif et du complément à la norme, et amélioration graphique des figures.</p> <p>Section 13.2 « Références » : ajout de cette section.</p> <p>Section 13.3 « Types de dispositifs de retenue » : ajout de cette section et renumérotation des sections suivantes.</p> <p>Section 13.4.2.1 « Pour les routes en remblai », sous-section c) « Longueur minimale de la glissière » : suppression d'un paragraphe pour éliminer la redondance.</p> <p>Section 13.4.2.3 « Présence d'objets fixes » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification du titre de la section.</li> <li>• Légère modification de la définition d'un objet fixe.</li> <li>• Ajout d'une nouvelle figure venant appuyer la définition d'un objet fixe.</li> <li>• Suppression de la sous-section traitant de la mesure transitoire sur la détermination du dégagement latéral (DL).</li> <li>• Ajout d'un tableau dans la figure 13.4–5 contenant des facteurs de correction du DL en fonction de la classe de débit et modification du texte en conséquence.</li> </ul> <p>Section 13.5.2.2 « Atténuateurs d'impact » : ajout de cas justifiant la présence d'un atténuateur d'impact afin d'être concordant avec le chapitre 7 « Dispositifs de retenue », <i>Tome II – Construction routière</i>.</p> <p>Section 13.6.1 « Considérations générales » : modification du texte en fonction de l'ajout des parties de texte provenant de la section 13.6.2.</p> <p>Section 13.6.2 « Considération d'installation » : transfert de différentes parties de texte de cette section à la section 13.6.1.</p>
14	1 et 2	1995 03 02	i et ii	2006 06 15	Actualisation de la table des matières en fonction de la restructuration des sections.
	3 à 7	1995 03 02	1 à 4	2006 06 15	Section 14.1.1 « Conditions d'utilisation du stationnement sur rue » : cette section est considérée comme complément à la norme.



Mise à jour n° 46 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2006 06 15

8<sup>e</sup> mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
14	DN 001 et DN 002	1995 03 02	DN 001 et DN 002	2006 06 15	<p>Section 14.1.1.1 « Effet sur la capacité » : retrait du texte, puisque les statistiques énumérées ne s'appliquaient que dans des cas particuliers.</p> <p>Section 14.1.1.2 « Effet sur la sécurité » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les premier et deuxième paragraphes ont été enlevés, puisque la provenance de certaines études était inconnue et que certaines autres qui y étaient mentionnées sont basées sur des données d'accident datant des années 60 et 70.</li> <li>• Ajout d'une référence au <i>Traffic Engineering Handbook</i>.</li> </ul> <p>Section 14.1.2.1 « Stationnements en parallèle » : le premier paragraphe est considéré comme complément à la norme.</p> <p>Section 14.1.2.2 « Stationnements à angle » : cette section est considérée comme complément à la norme.</p> <p>Section 14.2 « Stationnement hors rue » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Corrections mineures apportées au tableau.</li> <li>• Élimination de la référence au <i>Tome IV – Abords de route</i> pour les stationnements des haltes routières.</li> </ul> <p>Section 14.3 « Stationnement hors rue pour personnes atteintes de déficience physique » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification du titre de cette section.</li> <li>• Amélioration de la figure et ajout d'une note à la figure pour faire le lien avec le marquage présenté au <i>Tome V – Signalisation routière</i>.</li> </ul> <p>Section 14.4 « Bibliographie » : ajout de cette section.</p> <p>DN 001 « Stationnement sur rue en parallèle » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Légère modification du dessin sur les stationnements courants.</li> <li>• Élimination du dessin des stationnements jumelés, puisqu'il s'agit d'un cas particulier d'aménagement de l'espace de stationnement sur rue.</li> </ul>

Mise à jour n° 46 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2006 06 15

8<sup>e</sup> mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
14					DN 002 « Stationnement sur rue en parallèle – Traitement aux carrefours » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement du mot « intersection » par « carrefour » dans le titre et les dessins.</li> <li>• Ajout d'une note.</li> </ul>
15	1 à 3	2004 04 30	i à iv	2006 06 15	Actualisation de la table des matières. Section 15.2 « Références » : ajout des références au <i>Tome IV – Abords de route</i> et au guide <i>Le carrefour giratoire – un mode de gestion différent</i> . Section 15.3.1 « Chaussée désignée » : ajout d'information sur le partage de la chaussée, sur les boucles de détection, sur les boutons d'activation et du critère du DJME de camion. Section 15.3.2 « Bande cyclable et accotement revêtu » : ajout de précisions concernant l'emplacement, le marquage et l'utilisation de ces types de voies cyclables. Section 15.3.2.1 « Bande cyclable » : retrait de la norme sur la bande cyclable entre le stationnement et le trottoir. La bande cyclable à contresens est considérée comme complément à la norme. Section 15.3.2.2 « Accotement revêtu » : l'aménagement d'accotement revêtu en milieu urbain, non identifié comme bande cyclable, est considéré comme complément à la norme. Section 15.3.3 « Piste cyclable » : ajout de texte précisant la séparation physique entre une piste cyclable et la circulation automobile, ainsi que la possibilité d'aménagement en site propre ou à l'intérieur de l'emprise routière. Section 15.3.3.1 « Emplacement de la piste cyclable en site propre » : nouvelle section, la norme précise la distance qui doit séparer une piste cyclable et un sentier pour piéton. Les exigences relatives aux quads sont considérées comme complément à la norme. Figure 15.3–1 « Piste cyclable en site propre » : nouvelle figure.
	5 à 32	2004 04 30	1 à 36	2006 06 15	

Mise à jour n° 46 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**2006 06 15**

**8<sup>e</sup> mise à jour du *Tome I – Conception routière***

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
15					<p>Section 15.3.3.2 « Emplacement de la piste cyclable à l'intérieur de l'emprise en milieu urbain (vitesse généralement inférieure ou égale à 50 km/h) » : la norme précise que la piste cyclable est unidirectionnelle et ajout d'information pour aider le concepteur à choisir le niveau (trottoir ou chaussée) où aménager la piste. La piste cyclable bidirectionnelle est considérée comme complément à la norme.</p> <p>Figure 15.3–2 « Piste cyclable au niveau du trottoir » : nouvelle figure.</p> <p>Figure 15.3–3 « Piste cyclable au niveau de la chaussée » : nouvelle figure.</p> <p>Figure 15.3–4 « Croisement d'une piste cyclable et d'une rue » : nouvelle figure.</p> <p>Section 15.3.3.3 « Emplacement de la piste cyclable à l'intérieur de l'emprise en milieu rural (vitesse supérieure à 50 km/h) » : la norme précise que la piste peut être unidirectionnelle ou bidirectionnelle et ajout de la référence au chapitre 13 « Dispositifs de retenue ».</p> <p>Section 15.4.1 « Dimension de la bicyclette et espace occupé par le cycliste » : modification des dimensions des bicyclettes; ajout de la largeur de la remorque pour enfant et du louvoiement.</p> <p>Les figures 15.4–2 à 15.4–4 sont considérées comme complément à la norme.</p> <p>Section 15.4.2.1 « Largeur des chaussée désignées » : nouvelle section.</p> <p>Section 15.4.2.2 « Largeur de bandes cyclables » : la largeur des bandes cyclables est maintenant uniquement fonction du débit de cycliste.</p> <p>Figure 15.4–6 « Largeur des bandes cyclables » : nouvelle figure.</p> <p>Section 15.4.2.4 « Largeur des pistes cyclables » : simplification du tableau 15.4–2 sur la largeur des pistes cyclables et ajout d'un complément pour tenir compte de l'utilisation de la piste cyclable par les patineurs.</p> <p>Section 15.4.2.5 « Dégagement latéral et vertical d'une piste cyclable » : ajout de 3 m de dégagement souhaitable pour des raisons de confort.</p>

Mise à jour n° 46 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**2006 06 15**

**8<sup>e</sup> mise à jour du Tome I – Conception routière**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
15					<p>Sections 15.4.4 « Courbes horizontales des pistes cyclables » à 15.4.6.2 « Distance de visibilité à l'arrêt dans les courbes verticales saillantes » : changement dans l'ordre de présentation des textes et renumérotation des anciennes sections 15.4.4 « Pentes » à 15.4.6 « Courbes verticales ».</p> <p>Section 15.4.4.1 « Dévers des pistes » : remplacement de la valeur 12 % par 4 %.</p> <p>Figure 15.4–9 « Niveau d'acceptabilité des pentes en fonction de leur longueur et de leur pourcentage » : retrait de la courbe indiquant les valeurs maximales.</p> <p>Section 15.4.6 « Distance de visibilité à l'arrêt sur les pistes cyclables » : ajout de la hauteur de l'œil et de l'objet à utiliser pour mesurer la distance de visibilité à l'arrêt.</p> <p>Section 15.4.6.1 « Dégagement latéral dans les courbes horizontales » : nouvelle section.</p> <p>Section 15.4.6.2 « Distance de visibilité à l'arrêt dans les courbes verticales saillantes » : nouvelle section.</p> <p>Section 15.5 « Structure de chaussée et drainage » : remplacement du titre par « Fondations des voies cyclables ».</p> <p>Section 15.5.2.3 « Drainage » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout de l'information sur l'orientation des ouvertures des grilles.</li> <li>• Paragraphe b) Criblure de pierre, les informations concernant le marquage et les problèmes d'érosion sont considérées complément à la norme.</li> <li>• Paragraphe c) Béton de ciment, ajout de l'épaisseur minimale du revêtement en béton; les informations sur les coûts et la mise en œuvre sont considérées comme complément à la norme.</li> </ul> <p>Section 15.6.1. « Intersection d'une voie cyclable et d'une route » : ajout d'information sur la mesure de la distance de visibilité à l'arrêt et l'angle de croisement entre une route et une piste cyclable; en complément à la norme, ajout de la référence à un document sur la problématique d'aménagement.</p> <p>Section 15.6.1.1 « Élargissement de l'entrée d'une piste cyclable » : section considérée comme complément à la norme.</p>

Mise à jour n° 46 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2006 06 15

8<sup>e</sup> mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
15					<p>Figure 15.6–1 « Traverse d'un carrefour plan en longeant un îlot déviateur » : nouvelle figure.</p> <p>Figure 15.6–2 « Traverse d'un carrefour plan en de façon perpendiculaire à un îlot déviateur » : nouvelle figure.</p> <p>Section 15.6.1.2 « Contrôle des accès » : remplacement du titre par « Les bornes »; ajout de l'information sur l'ouverture nécessaire entre les bornes et sur l'utilisation des barrières.</p> <p>Section 15.6.1.3 « Arasement de bordure et de trottoir » : remplacement du titre par « Les descentes de trottoir » et modification de la différence d'élévation avec la chaussée.</p> <p>Section 15.6.1.4 « Les chicanes et les dos d'âne » : ajout de l'information sur les exigences des compagnies ferroviaires.</p> <p>Section 15.6.2 « Carrefour giratoire » : nouvelle section.</p> <p>Section 15.6.3 « Passage à niveau » : renumérotation de la section (auparavant 15.6.2) et ajout du texte sur les exigences des compagnies ferroviaires.</p> <p>Section 15.6.4 « Tunnel » : renumérotation de la section (auparavant 15.6.3) et ajout de l'information sur le niveau d'éclairage requis.</p> <p>Section 15.6.5 « Pont » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renumerotation de la section (auparavant 15.6.4).</li> <li>• Ajout du paragraphe <i>c) Tablier de bois</i>.</li> <li>• Ajout au paragraphe <i>e) Piste cyclable sur trottoir</i> des trois solutions d'aménagement possibles.</li> <li>• Ajout au paragraphe <i>f) Piste cyclable sur structure d'autoroute</i> de l'information sur le prolongement de la séparation physique entre les voies de circulation et la piste cyclable.</li> </ul> <p>Section 15.7.1.1 « Bordure permanente » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renumerotation de la section (auparavant 15.7.2.1).</li> <li>• Ajout de l'information sur la signalisation des extrémités de bordures.</li> </ul> <p>Section 15.7.2 « Dispositif de retenue en bois sur piste cyclable » : renumérotation de la section (auparavant 15.7.3).</p>

Mise à jour n° 46 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**2006 06 15**

**8<sup>e</sup> mise à jour du *Tome I – Conception routière***

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
15					<p>Section 15.8 « Signalisation et marquage » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle numérotation (auparavant 15.7.1).</li> <li>• Indication des exigences de signalisation pour les différents types de voies cyclables.</li> </ul> <p>Figure 15.7.3 « Détail d'un dispositif de retenue en bois pour cycliste sur piste cyclable » : modification du modèle de dispositif de retenue.</p> <p>Section 15.9 « Éclairage » : nouvelle section.</p> <p>Section 15.10 « Entretien des voies cyclables » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renumérotation de la section (auparavant 15.8).</li> <li>• Toute la section est considérée complément à la norme.</li> </ul> <p>Section 15.11 « Bibliographie » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renumérotation de la section (auparavant 15.9).</li> <li>• Ajout des références aux documents cités dans le chapitre.</li> </ul>